

Programme et inscription des **Mercredis d'octobre 2022**

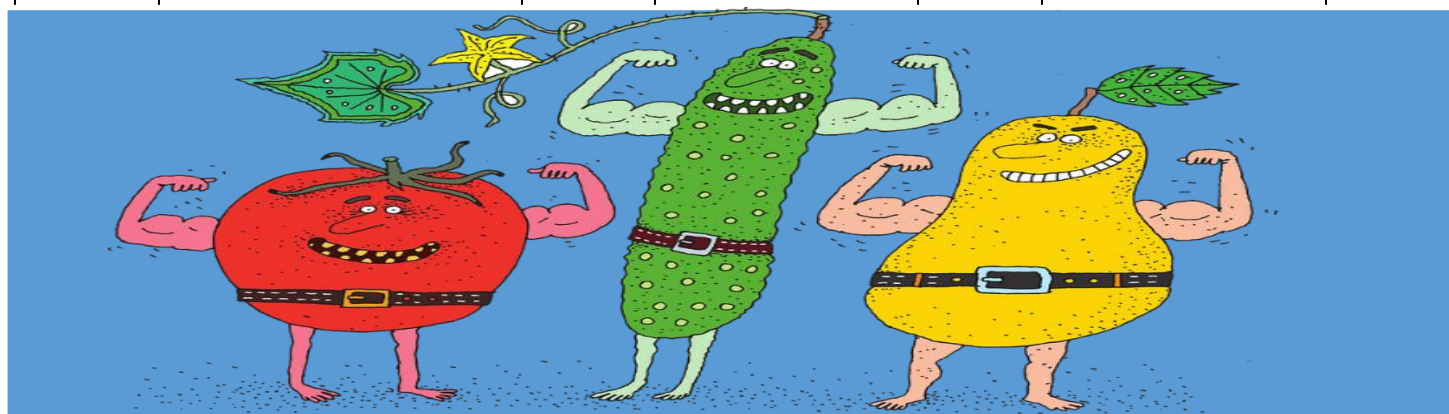
ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 05/10/2022 au 19/10/2022**

Nom et Prénom de / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard le
lundi 3 octobre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

	Mercredi 05 Octobre	Présence	Mercredi 12 Octobre	Présence	Mercredi 19 Octobre	Présence
Matin	Kim goût et quizz sur les aliments Retrouve l'aliment mystère	<input type="checkbox"/>	Prépare ta salade de fruits pour le goûter Créer ton assiette préférée	<input type="checkbox"/>	Gâteau de légumes A la course aux aliments	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeux de coopération : La balle aux fruits	<input type="checkbox"/>	Jeux de coopération : Pommes de terre, carottes, salade	<input type="checkbox"/>	Jeux de coopération : Thèque Médiathèque	<input type="checkbox"/>



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

-

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2022
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

